

**UNIVERSITE PARIS VII
INFORMATIQUE A SAINT DENIS**

PROJET D'UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT :
DES LOCAUX, DE LA PEDAGOGIE, DE LA
RECHERCHE, DE L'OUVERTURE DE L'UNIVERSITE
SUR LA REGION ET DE LA PROFESSIONNALISATION
DES ETUDIANTS, DE LA FORMATION PERMANENTE,
DE LA QUALITE DE VIE DU PERSONNEL ET DES
ETUDIANTS, DE LA DIFFUSION DES PRODUCTIONS
CULTURELLES ET ARTISTIQUES. PROJET
D'AMELIORATION DES STRUCTURES DE LA
SCOLARITE ET DE CREATION D'UN SERVICE
D'AUTOFORMATION.

Eveline ANDREANI

La gestion d'un établissement d'enseignement supérieur placé sous la responsabilité d'un Président s'articule sur deux composantes : *le choix d'une politique* - définissant les grandes options et orientations; *le fonctionnement* - programmant les moyens de leur mise en oeuvre à l'intérieur de l'Université.

Avant d'aborder successivement ces deux aspects de la question, je tiens à préciser que, candidate à la succession de Francine DEMICHEL, je souhaite vivement, si je suis élue, poursuivre et développer la politique qu'elle a menée pendant la durée de son mandat, politique dont j'estime que l'Université a tiré d'incalculables avantages.

Quand, en janvier 1990, j'ai présenté ma candidature à la Vice Présidence du Conseil d'Administration, on m'y a élue sur des motivations analogues : je souhaitais alors soutenir, dans la limite du rôle dévolu à cette fonction, l'action de la Présidence tout particulièrement en matière d'extension des locaux, de renforcement de la pédagogie, de la professionnalisation de certains diplômés et d'une meilleure diffusion des productions culturelles et artistiques de l'Université.

Bien évidemment, la continuité n'est pas la poursuite de l'identique et le prétendre serait illusoire. La politique concernant les grandes actions en cours doit en effet s'adapter à l'évolution de plusieurs facteurs, certains extérieurs à l'Université, d'autres tenant à la nature même des projets. L'exemple le plus clair, en ce qui concerne ce dernier point, est celui de l'extension des terrains et des locaux. Un jury vient de faire choix d'un projet architectural concernant la bibliothèque universitaire ; ce projet - qui n'obéit pas aux mêmes règles que celui du bâtiment "N" - est susceptible d'aménagements dépendant des fonctionnalités de la bibliothèque et des choix de l'Université concernant le plan d'ensemble de l'extension, c'est-à-dire de la politique universitaire pour le futur proche. En particulier, une Université qui se veut ouverte vers l'extérieur adoptera, pour les bâtiments à venir, des formes et des dispositions particulières, qui toutes témoigneront de ce choix fondamental d'ouverture à la ville et à l'environnement.

En résumé, tenter de maintenir les grands axes suivis par l'actuelle Présidence, c'est s'adapter dans le futur à la fois aux évolutions pédagogiques et aux éventuels changements de société. Ce qui impose de mener une réflexion rigoureuse sur les macro-structures de notre Université, lesquelles doivent également évoluer, notamment sur le plan des systèmes organisationnel et informatique.

Par ailleurs, des inflexions sensibles dans la demande des milieux professionnels et, dans un très proche avenir, l'ouverture des frontières européennes impliquent de nouvelles données ; l'Université se doit plus que jamais d'être compétitive, pas seulement au niveau des diplômés, - ce qui va de soi - mais aussi (devrait-on dire "surtout") - sur le plan de la formation culturelle.

Non pas seulement au sens restreint d'une formation aux pratiques artistiques et à leurs produits, mais à l'ensemble des repères critiques intellectuels et sociaux indispensables pour que les étudiants deviennent véritablement **sujets** de leur formation, de leur socialisation et de leur pratique.

En effet, l'homme de demain sera de plus en plus confronté à l'obligation de s'adapter souplement et rapidement aux impératifs d'une économie utilisant des technologies en très rapide évolution. C'est l'une des raisons pour lesquelles, en tant que fondatrice et responsable du département de Musique d'abord, que Directrice de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique ensuite, que Directrice de l'Ecole Doctorale "Esthétiques, Sciences et Technologies des Arts" enfin, j'attache la plus grande importance, à la fois aux formations *techniques de base* et à celles concernant *la recherche, vocation fondamentale de l'Université* (les diplômes de troisième cycle constituant selon moi, sans ambiguïté, l'indispensable point d'aboutissement pour chaque formation supérieure.)

J'insiste encore sur ce point : on sait maintenant que les compétences techniques ne suffisent plus à résoudre les multiples difficultés rencontrées par les individus. La culture, la communication et l'imagination aident, non seulement à structurer et à équilibrer la personnalité, mais aussi à faire face aux problèmes d'emploi - insertion et réinsertion, adaptation et réadaptation, qualification et requalification. Celles-ci sont devenues des qualités primordiales, de plus en plus recherchées du reste par les entreprises, et particulièrement requises par le développement de l'espace européen. Puisque la vocation principale de l'Université est d'aider les individus à se situer le mieux possible dans cette société, mon souci, dans le cadre d'une éventuelle responsabilité à la Présidence de l'établissement, est donc de trouver des solutions dans chacun des secteurs universitaires où les problèmes de formation et d'administration doivent être résolus à ces fins.

LE CHOIX DES GRANDES ORIENTATIONS

ENSEIGNEMENT

Le plan quadriennal soumis actuellement au Ministère de l'Education Nationale, comporte ces lignes générales :

- a) le maintien et l'enrichissement des formations existant actuellement dans l'Université.
- b) la création ou le renforcement de diplômes innovants, pouvant constituer des axes prioritaires pilotes.

Commentant ces deux grandes lignes, je réaffirme mon attachement personnel aux disciplines de Sciences humaines telles qu'Histoire, Philosophie, Littérature, Linguistique, Droit, Sciences Politiques et Economiques, etc. lesquelles, dans notre Université, constituent le terrain vivant de la culture générale et de la réflexion théorique . Si ces disciplines devaient s'affaiblir, notre Université courrait le risque de n'être plus alors qu'un institut technologique supérieur.

Mais je pense qu'il faut également promouvoir, saisissant l'opportunité actuelle d'un contrat avec l'Etat (nous sommes aujourd'hui bien placés sur l'échiquier des établissements d'enseignement supérieur pour le signer dans de bonnes conditions), des formations pilotes se fondant sur des technologies de pointe, parce que ces formations sont fortement professionnalisantes. et permettent de mener des recherches de haut niveau.

Problèmes particuliers posés par l'enseignement des langues.

Nous savons par le MEN que les problèmes de l'enseignement des langues, notamment la baisse des effectifs de premier cycle, ne sont pas limités à notre seule Université, il s'agit donc d'un phénomène général qu'il conviendra en conséquence d'analyser.

Quoiqu'il en soit, il faut tenter de porter remède rapidement, dans notre propre Université, à cette évolution , faute de quoi nous allons assister à l'extinction de certaines formations. Ce qui, dans la perspective européenne, serait plus que regrettable.

Il faut, en informant largement et très précisément les élèves de Terminale dans les Lycées régionaux, commencer par repeupler le vivier d'étudiants de premier cycle. Ce qui me paraît, quant à moi, tout à fait possible. A condition, toutefois, que plusieurs types d'enseignement leur soient proposés. Comme dans d'autres secteurs de la formation universitaire, deux grands axes peuvent être envisagés :

- 1) formations de type traditionnel préparant à la recherche et aux concours de recrutement (CAPES et Agrégation).
- 2) diplômes professionnalisants ouvrant à la fois sur la recherche (DESS) et sur des emplois dans les entreprises et les administrations européennes.

Dans les deux cas de figure, la continuité doit être préservée du premier au troisième cycle, la recherche étant, ici comme ailleurs, le point normal d'aboutissement des formations universitaires.

Dans les deux cas, un problème doit être résolu : celui d'une pratique de la langue parlée. La circulation des étudiants dans les pays d'Europe (programmes ERASMUS) l'impose de toute manière. Et il me semble qu'il existe deux façons de le traiter :

1) par l'échange de **lecteurs**, français à l'étranger, étrangers en France, ce qui assurera en tous cas l'excellence de l'accent dans la langue enseignée.

2) par l'usage d'un **centre de ressources en autoformation**. Ce dernier étant prévu dans la deuxième tranche de l'extension des locaux, il faut donc décider de son aménagement interne par une réflexion sur ses diverses utilisations.

Centre de ressources en autoformation.

Trois fonctions primordiales ont été identifiées:

a) **remise à niveau** - assistance et soutien pédagogique pour les étudiants de toutes disciplines, moins rapides que d'autres dans l'acquisition des connaissances ; soutien en langue française (expression et communication) pour les étudiants français et étrangers, en langues étrangères pour tous les étudiants qui, pour diverses raisons, ne peuvent résoudre leurs difficultés dans les laboratoires de langues de type traditionnel..

b) **mise à niveau** pédagogique, dans toutes les matières, pour les étudiants qui aspirent à s'inscrire à l'Université mais dont le niveau, pour des raisons diverses, n'est pas suffisant.

c) **stages** spécialement organisés dans le cadre de la formation permanente, soit en direction des chômeurs, soit dans le cadre du recyclage des salariés.

Tout ce qui précède implique que ceux des enseignants qui le désirent conçoivent des cours spécifiques à ces différents usages, et aient accès aux équipements de ce centre.

A terme les fonctions de ce centre de ressources seront beaucoup plus larges : nous aurons à organiser pour d'autres publics des enseignements différents (pratiques d'autoformation, enseignements en alternance, enseignement à distance, etc.) ce qui impliquera éventuellement une conception spécifique d'aménagement de ces locaux.

Etudiants étrangers.

Notre Université compte un assez fort pourcentage d'étudiants étrangers ; situation toujours considérée dans notre établissement - et particulièrement par l'actuelle Présidence - comme une richesse culturelle. Ces étudiants, quand ils remplissent les conditions de niveau et de diplômes pour être régulièrement inscrits, sont des étudiants à part entière.

Puisque l'Université exige à juste titre les mêmes devoirs de tous les étudiants, sans distinction de nationalité, et en particulier l'assiduité aux cours, elle est tenue, si cette assiduité est attestée, de garantir l'égalité des droits pour tous.

OUVERTURE DE L'UNIVERSITE

Il serait particulièrement inopportun pour une Université comme la nôtre de vouloir se constituer en lieu clos, alors qu'elle est implantée dans une région qui a prouvé récemment, notamment par la part financière prise dans l'extension, son désir de nous intégrer. Il devient alors tout-à-fait intéressant de renforcer les liens avec les instances territoriales, tant sur le plan des collaborations avec les industries que sur celui de la diffusion des productions intellectuelles et artistiques.

L'Université doit s'ouvrir sur trois plans :

1) *Sur le monde du travail* (renforcement des diplômes professionnalisants, MST, DESS ; création ou renforcement des IUT - Tremblay, Montreuil - et d'un éventuel IUP).

2) *Sur le monde de la culture, régional et parisien*. Le Service commun "Action Culturelle et Artistique", travaillant en liaison avec le SACSO (Service d'actions culturelles et sociales) atteste, par son rapide développement, l'intense désir de communication de l'Université avec l'extérieur.

L'opération "Café Campus", prévue en collaboration avec le Ministère de la Culture et les Collectivités territoriales, vise à créer un lieu pour les jeunes du quartier. Lieu d'accueil, lieu d'ancrage qui permettrait peut-être, de réduire quelque peu les dérives propres aux banlieues.

3) *Sur l'Europe*. On doit développer les échanges culturels entre les pays membres de la Communauté européenne, les séjours d'étudiants boursiers et la diffusion des productions artistiques de l'Université.

Il va de soi que, pour satisfaire pleinement à cette ambition, il est nécessaire d'entraîner les étudiants à la pratique des langues parlées, pratique grâce à laquelle ils pourront, entre autres activités, mener des recherches dans les universités étrangères sur la culture et la civilisation .

La Cellule des Relations Internationales est un organisme en pleine expansion. L'action vigoureuse de ce service est garante d'une alliance réussie avec les établissements d'enseignement supérieur européens et doit donc être vivement soutenue.

CARRIERE DES ENSEIGNANTS

Malgré un redressement significatif, sur le plan des postes enseignants, du sous- encadrement pédagogique dans certaines disciplines, on sait que la situation ne pourra être satisfaisante dans notre université que par la poursuite d'un même objectif d'équilibre.

Toutefois, il me paraît injuste que la carrière des collègues, dans certaines formations, en fut ralentie. Il conviendra d'être particulièrement vigilant sur ce point.

REVALORISATION DE CARRIERE DES IATOS

Les personnels IATOS, malgré des conditions de travail souvent difficiles, ont contribué par leur efficacité et leur dévouement à la bonne gestion de l'université.

Un processus de revalorisation progressive des salaires du personnel auxiliaire de l'Université a été voté, on le sait, par le Conseil d'Administration en 1989 : calculé chaque année par la Commission Budget, son volume chiffré est ensuite voté par le CA. Il va de soi que cette politique doit être poursuivie.

Trop de postes parmi ceux des personnels titulaires sont encore de bas niveau; des concours, internes et externes, vont vraisemblablement être mis en place sur le territoire régional, de telle sorte que les agents de Paris VIII pourront s'y présenter sur des profils précis. La formation à ces concours devient donc, plus que jamais, indispensable. Il faudra en étudier les modalités précises pour organiser, du mieux possible, cette formation.

En ce qui concerne la question des stages en informatique, il faudra nettement distinguer l'informatique de gestion des techniques de traitement de textes et il convient de penser ces formations en fonction de leurs finalités pratiques. En effet l'utilité de telle ou telle formation se mesure tant aux besoins précis du personnel qu'à la cohérence des différents systèmes en usage sur l'Université.

FONCTIONNEMENT.

Je souhaite travailler en collaboration avec quelques personnes qui ont, comme je crois l'avoir, le sens du service public et, de ce fait, acceptent de s'investir durant cinq années dans la traduction de cette politique fondamentale au plan de la structuration et de la gestion. Des réflexions concrètes ont été ainsi déjà esquissées sur la manière de mener à bien les grandes options de cette Université ; et un certain nombre de collègues, qui ont déjà prouvé dans le passé leur compétence et leur efficacité dans chacun des domaines considérés, ont bien voulu, dans l'hypothèse où je serais élue, se déclarer prêts à me seconder d'une manière ou d'une autre dans ces tâches.

En ce qui concerne les relations entre les différentes instances de l'Université depuis le début de mon mandat, je me félicite que les deux autres Vice Présidents et moi-même ayons entretenu les meilleurs rapports. Peut-être, entre autres raisons, parce que nous sommes tous trois partisans

d'une porosité des frontières entre les différents Conseils, le CEVU, le CS et le CA. Il faudrait continuer dans ce sens.

La *consultation mensuelle* des Directeurs d'UFR sur tous les problèmes touchant à la pédagogie, aux postes d'enseignants et de IATOS, au budget des formations, etc., mise en place par l'actuelle Présidence, me paraît essentielle pour une participation concrète des UFR à la gestion ; ce dispositif de consultation devrait donc être impérativement maintenu.

Outre ce travail de réflexion collective, il me paraît également fondamental de constituer un *Bureau* dont certains membres seront tout spécialement chargés de grands secteurs, ceux touchant plus particulièrement : à *l'enseignement* - c'est-à-dire à l'organisation de la pédagogie et de la scolarité -, à *la gestion des structures internes* de l'Université, à l'extension des locaux, à l'ouverture de l'Université vers *l'extérieur* - notamment aux rapports entre l'Université et les entreprises. L'importance de cette dernière fonction mérite d'être tout particulièrement soulignée. A l'heure où la vocation économique et industrielle de notre environnement urbain immédiat - Saint Denis et la Plaine - se dégage, des complémentarités et des synergies sont à trouver pour lesquelles notre Université doit être une force de proposition.

Je considérerais, quant à moi, indispensable que ce Bureau se réunisse une fois par semaine, à jour et à heures fixes.

En résumé, je conçois la gestion de l'Université, - d'autant plus lourde et complexe que celle-ci se veut résolument *pilote* - comme un *travail d'équipe* s'appuyant sur les fortes compétences existant à l'Université.

COMMISSION DES BUDGETS

Cette structure, créée par l'actuelle Présidence, est en fonction depuis cinq années. Composée de deux membres du Conseil d'Administration, élus par ce dernier, de deux membres désignés par la Présidence - dont le chargé de mission au budget - du Secrétaire Général et des deux responsables financiers et comptables de l'Université, elle a fonctionné, de l'avis général, de manière tout-à-fait satisfaisante. Les membres de cet organisme ont en effet prouvé constamment un sens évident de l'intérêt général et leurs méthodes d'analyse et de réflexion ont produit, en matière de gestion et de prévisions budgétaires, les meilleurs résultats. En particulier, les budgets attribués aux UFR, qui se montaient auparavant à environ 3% de l'enveloppe globale, ont atteint en cinq ans plus de 17% de cette enveloppe.

La marge d'approximation entre prévisions de dépenses et dépenses réelles a été réduite à un pourcentage de 2% ; a pu être ainsi conçu un plan budgétaire sur quatre ans, lequel vient d'être inclus dans le projet de contrat avec l'Etat.

Il me paraît être de l'intérêt de tous que cette Commission puisse poursuivre ses travaux dans les mêmes conditions et avec la même structure.

QUALITE DE VIE DU PERSONNEL ET DES ETUDIANTS

Je souhaite qu'un restaurant puisse être spécialement prévu pour le personnel enseignant et administratif. Le directeur du CROUS, Monsieur DAURIAC, s'est déclaré d'accord pour nous aider à le réaliser.

Sur ce qui concerne la vie des étudiants, le projet de plusieurs ensembles d'hébergement dans la ville de Saint Denis me paraît a priori plus intéressant qu'une vaste résidence universitaire.

De manière générale, les étudiants de l'Université de Paris VIII doivent aussi mener une réflexion sur les questions concernant la pédagogie et la qualité de leur vie sur le campus. Je m'engage personnellement à ce que, comme par le passé, ils aient toujours un interlocuteur à la Présidence pour les problèmes importants.

La réalisation de ces projets dépend très largement du désir des usagers de l'université, enseignants, étudiants et IATOS de travailler ensemble; il faudra donc être attentif à tout ce qui pourra favoriser ce désir et poursuivre l'effort accompli depuis cinq années dans ce sens.

Faire de cette université, à laquelle nous sommes tous attachés, un lieu de vie et de travail où chacun se sentira pleinement impliqué, devra être une priorité.

CONCLUSION

Je crois que les tâches de gestion pédagogique et administrative qui incombent à la Présidence de l'Université ne peuvent être menées à bien que dans un climat de confiance réciproque.

Et il est de la responsabilité des élus des trois Conseils, enseignants, administratifs et enseignants, de décider s'ils me l'accordent.